

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

25 mai 2022

Madame Marie Barbey-Chappuis, nouvelle Maire de la Ville de Genève pour l'année 2022-2023

Le bureau du Conseil administratif de la Ville de Genève sera le suivant pour l'année 2022-2023, qui débutera le mercredi 1^{er} juin 2022 :

Maire : Madame Marie Barbey-Chappuis
Vice-président : Monsieur Alfonso Gomez

Contact

M. Philippe d'Espine, Chargé de l'information du Conseil administratif
079 372 84 59 – philippe.despine@ville-ge.ch

Sylvie Defraoui donne cinq de ses sculptures de céramique au Musée Ariana

Le Conseil administratif a accepté la proposition de donation de Madame Sylvie Defraoui, artiste plasticienne suisse, de cinq œuvres de céramique au Musée Ariana. Ce don vient compléter et enrichir les collections du musée ainsi que le patrimoine culturel et artistique de la Ville de Genève.

Sylvie Defraoui a étudié la céramique à l'Ecole des Arts décoratifs de Genève, en suivant la formation novatrice de Philippe Lamercy. Mais cette artiste, connue au plan international, a ensuite utilisé et enseigné à Genève, de manière pionnière, l'installation, la photographie, la peinture, la sérigraphie et l'art vidéo. Avec son mari Chérif Defraoui, elle a créé les « Archives du futur », un voyage artistique à travers la diversité de l'histoire et des histoires. Sylvie Defraoui a reçu en 2007 le Prix de la Ville de Genève.

Contact

Mme Isabelle Naef Galuba, Directrice du Musée Ariana
022 418 54 82 - isabelle.naef-galuba@ville-ge.ch

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de deux crédits d'un montant total de 28'861'700.- francs net pour la mise en conformité de l'installation de production de froid et l'assainissement partiel des deux patinoires du Centre sportif des Vernets, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la patinoire extérieure et pour l'agrandissement et la rénovation de locaux de la patinoire intérieure

Obligations légales et de sécurité

La construction de plusieurs immeubles d'habitation à proximité du Centre sportif des Vernets rend nécessaire, selon les exigences de l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM), la réduction drastique des quantités d'ammoniac - l'actuel fluide frigorigène - qui produit la glace pour les deux patinoires. La Ville de Genève a donc l'obligation de mettre en conformité la production de froid, ce qui implique la rénovation complète des deux pistes ainsi que de toutes leurs installations frigorifiques.

Economies d'énergie

Pour améliorer son exploitation, réduire l'énergie nécessaire à la fabrication de la glace et limiter l'impact sur l'environnement, une enveloppe étanche doit être réalisée pour la patinoire extérieure. Le site des Vernets, dans son ensemble, regroupe des bâtiments très énergivores de la Ville de Genève (patinoires, piscine et voirie). Les travaux permettront de réduire les déperditions et de faire ainsi d'importantes économies d'énergie, notamment par la mise en place d'une toiture photovoltaïque qui, associée à la valorisation complète des rejets de chaleur induite par la production de glace des deux pistes, permettra de tendre vers un modèle énergétiquement autonome.

Rénovation de la patinoire

Malgré ses qualités architecturales et sa valeur historique, la patinoire des Vernets est vieillissante et ne correspond plus aux normes en vigueur, sa rénovation est aujourd'hui devenue prioritaire en matière d'accessibilité et de sécurité. Dans le cadre de ces travaux qui profiteront d'abord aux utilisateurs actuels (écoles de patinage, juniors, public) à travers une rénovation de la partie de patinoire pour en faciliter l'exploitation quotidienne, il est par ailleurs proposé de réaliser certains aménagements afin de répondre aux exigences émises par la Fédération suisse de hockey sur glace pour les patinoires de la Ligue Nationale. L'agrandissement et la modification des locaux sous la zone VIP de la patinoire intérieure permettront de répondre totalement aux critères d'exigences de la Ligue.

Contact

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Mme Frédérique Perler, Maire, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 - 076 375 69 44 – catherine.armand@ville-ge.ch

Département de la sécurité et des sports
M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication
079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch